



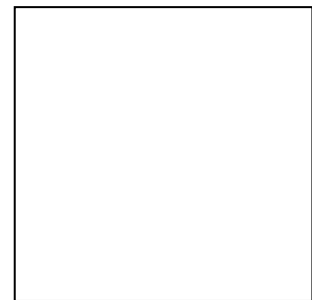
Comprendre les processus de radicalisation : posture, positionnement et limites du rôle des professionnels

DOSSIER DE CANDIDATURE

Centre porteur :

ARIFTS
6 rue Georges Morel
49045 ANGERS Cedex
☎ 02-41-22-14-70
Fax : 02-41-73-04-64
www.arifts.fr

Photographie :



Nom: _____ Prénom: _____

Nom de jeune fille : _____

Date et Lieu de naissance : _____

Age : _____

Adresse personnelle : _____

Tél : _____ Portable: _____

E-mail : _____ @ _____

Fonctions exercées actuellement : _____

Depuis combien de temps : _____

Durée totale de l'expérience professionnelle, depuis l'obtention du diplôme: _____

Diplôme le plus élevé obtenu : _____

Autre(s) diplôme(s) : _____

EXPÉRIENCES LIÉES A LA THÉMATIQUE

Avez-vous déjà été confronté (e) à des situations liées au processus de radicalisation : _____

Si oui, pouvez-vous les décrire synthétiquement ?

EMPLOYEUR

Nom de l'Association ou organisme: _____

Adresse : _____

Tél : _____ Fax : _____

Nom de la personne à contacter : _____

Mail : _____

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

MERCI DE JOINDRE A CE DOSSIER L'ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE FINANCIERE DES FRAIS DE FORMATION SOIT PAR L'EMPLOYEUR OU DANS LE CADRE D'UN CIF.

Vous-même :

Votre employeur :

Congé individuel de formation :

Autre (précisez) : _____

DEMANDE D'INSCRIPTION

Je, soussigné(e), _____
demande à m'inscrire à la formation « Comprendre les processus de radicalisation djihadiste : posture, positionnement et limites du rôle des professionnels » ayant lieu à l'ARIFTS.

Fait à _____ le _____
Signature :

L'ensemble du dossier est à retourner à :
ARIFTS - Secrétariat CPR
6 rue Georges Morel 49045 ANGERS Cedex
pour le 4 Octobre 2018 (dernier délai)

Pièces à fournir au dossier :

- une lettre de motivation manuscrite ou dactylographiée (3 à 4 pages).
- un curriculum vitae présentant de façon détaillée votre expérience professionnelle ainsi que les formations initiales et continues suivies.
- copies de vos diplômes **et** de vos expériences professionnelles (certificats de travail).
- Attestation de prise en charge (si déjà en votre possession).
- Un extrait de casier judiciaire n°2.
- 3 photos d'identité avec votre nom et prénom inscrit au dos
- 1 chèque de caution de 100€ (non encaissé) pour l'accès au centre de documentation
- 1 chèque de 100€ à l'ordre de l'ARIFTS